

LE COURRIER DE L'ASCETE



N° I

1995

Courrier de l'ASCETE : n° 1

Lors de la réunion du conseil d'administration du 29 Avril 1995 il a été décidé de créer un bulletin d'information, destiné prioritairement aux adhérents de notre association, et baptisé "Le Courrier de l'ASCETE"

SOMMAIRE du n° 1

Assemblée Générale du 29-IV-95.

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier
Questions mises au débat
Renouvellement du Conseil d'Administration

Les gens de l'ASCETE.

Les adhérents
Les membres du Conseil Scientifique.

Divers.

Projet de cartographie phyto-écologique dans Midi-Pyrénées
Présence de l'ASCETE à Limoges les 17 et 18 Novembre 1995

ASSEMBLEE GENERALE DU 29-IV-1995 (à Toulouse)

RAPPORT MORAL

Les statuts de l'ASCETE ont été déposés le 19-XII-94 (avec parution au Journal Officiel du 18-I-95).

Les buts de l'ASCETE sont d'une double nature : d'une part, recherche fondamentale (faire progresser l'entomocénologie), d'autre part, recherche appliquée (promouvoir l'application de l'entomocénologie à la protection de la nature).

1 - Les moyens de l'ASCETE

1 - 1 - Le Conseil Scientifique : il a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration dans tous ses choix d'ordre scientifique.

Il est composé actuellement de personnalités extérieures à l'ASCETE (la liste en est donnée plus loin).

1 - 2 - La revue "Matériaux Entomocénologiques" : ce sera le principal organe de diffusion des résultats scientifiques (avec au moins un numéro par an).

1 - 3 - Les moyens financiers : ils auront plusieurs origines ; à savoir, les cotisations des membres, la vente des productions de l'ASCETE (notamment de la revue, aux non adhérents), les subventions (des Conseils Généraux, des Conseils Régionaux, des DIREN, etc...), et surtout les financements d'études (issus, par exemple, de fonds européens ou nationaux : PDZR, ZNIEFF, LIFE, etc...).

2 - Les adhérents de l'ASCETE

Le jour de cette première A.G. ils n'étaient encore que sept, mais avec des provenances géographiques fort diverses, ce qui est bon signe : trois adhérents supplémentaires sont venus nous rejoindre depuis (voir la liste plus loin). D'autres s'annoncent.

3 - Audience de l'ASCETE

3 - 1 - Après des organismes scientifiques

Elle est encore faible, ce qui n'est pas surprenant (malgré que 55 organismes ou personnalités scientifiques aient reçu une information !) :

. S.E.F./Rosalia : l'ASCETE a été invitée à adhérer à l'"Union de l'Entomologie française", ce qui a été fait.

. O.P.I.E. : la présidente, Mme G. Ricou, a pris acte de l'existence de l'ASCETE (et en des termes favorables).

. L'Entomologiste a passé une information dans son dernier fascicule (tome 55, n° 2).

. Le Gerdat a annoncé l'existence et les buts de l'ASCETE dans sa "lettre d'information" du 13 mars 95.

. La Nouvelle Revue Française d'Entomologie a annoncé son intention d'en faire autant.

. L'Asociación Española de Entomología, a été contactée par J.J. Presa (Université de Murcia) pour annoncer notre existence.

3 - 2 - Par les organismes de Protection de l'Environnement

. la DIREN Midi-Pyrénées est d'accord, à priori, pour une collaboration (5 projets ont d'ores et déjà été déposés : voir le rapport d'activité).

. les DIREN Aquitaine, Limousin et Nord-Pas-de-Calais sont également intéressées.

. la DIREN Languedoc - Roussillon est plus réticente car des entomologistes locaux sont déjà introduits et actifs.

. la DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur ne finance pas de recherches, mais se contente des travaux existants.

. les DIREN Poitou - Charentes et Auvergne n'ont pas réagi.

Les autres organismes intéressés à priori n'ont pas encore été contactés.

4 - Projets

4 - 1 - Elargir le champ des compétences

Les entomocénociens de l'ASCETE sont compétents, pour le moment, en ce qui concerne les Collembolés, les Orthoptères, les Odonates, les Hémiptères Pentatomides et, plus ou moins, Les Cérambycides et les Elatérides.

Il reste donc à convaincre de nombreux autres entomologistes de l'intérêt de ce type d'études.

4 - 2 - Elargir le champ des partenaires

Il va falloir faire connaître l'ASCETE auprès d'autres partenaires potentiels, tels que les autres DIREN, l'UMINATE (Toulouse), Nature - Midi - Pyrénées (Toulouse), le Ministère de l'Environnement (notamment le SRETI), le Service Faune - Flore du Museum National d'Histoire Naturelle, etc...

RAPPORT D'ACTIVITE

C'est la jeunesse de notre association qui est responsable de ce qu'il n'y a rien à inscrire de concret dans ce "rapport d'activité".

Toutefois les adhérents de l'ASCETE ont tous reçu les dossiers PDZR concernant les actions 12 - 2 - 1 ("Inventaire du Patrimoine Naturel") et 12 - 2 - 2 ("Formation - Information - Sensibilisation") ; à la suite de quoi huit projets ont été proposés pour financement à la DIREN Midi - Pyrénées, à la DIREN Aquitaine ou à Espace Naturel Régional Nord - Pas de Calais ; mais les actions proposées ne concernent que les Odonates et les Orthoptères, faute de postulants pour d'autres groupes taxonomiques.

RAPPORT FINANCIER

Ni recettes, ni dépenses en 1994.

Pour 1995, à la date de l'Assemblée Générale, la balance des comptes s'établit comme suit :

- . Entrées : 700 F (les cotisations des 7 adhérents)
- . Sorties : 46, 90 F (frais postaux pour l'envoi des convocations à l'Assemblée Générale).
- . Solde créditeur : 653,10 F

QUESTIONS MISES AU DEBAT

Il a été décidé que les conclusions de ce débat, portant sur les 3 points précis annoncés sur l'ordre du jour, seraient consignées sous forme d'un "Règlement intérieur" (dans les associations loi 1901, le règlement intérieur sert à régler tous les problèmes qui ne sont pas évoqués dans les statuts) :

Règlement intérieur :

1 - Modalités d'adhésion à l'ASCETE

Les demandes d'adhésion devront être adressées au Président, qui les soumettra à l'avis des membres du Conseil Scientifique.

Conformément à l'article 7 des statuts, c'est le "bureau" qui prendra la décision finale.

2 - Champ d'activité de l'ASCETE

Le champ d'activité de l'ASCETE est étendu à des activités "périphériques" (relativement à ses buts essentiels qui, eux, sont définis par l'article 2 des statuts) ; par exemple :

- Suivis de peuplement
- Etudes d'impact
- Caractérisation des taxons (notamment ceux à détermination problématique)
- Reconstitutions paléo - biogéographiques
- Caractérisation du cadre géologique
- Caractérisation du cadre végétal
- Caractérisation du cadre bioclimatique

3 - Constitution d'une trésorerie

Il est admis le principe qu'un faible pourcentage (de l'ordre de 5 %) des crédits accordés pour les études ira alimenter la trésorerie de l'ASCETE.

RENOUVELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président et secrétaire :

Bernard DEFAUT (09400 Bédeilhac)

- Vice - Président :

Jean MAUREITE (28630 Berchères-les-Pierres)

- Trésorier :

Christian DENELLE (09000 Montoulieu)

LES GENS DE L'ASCETE

LES ADHERENTS

- BOUILLIE Patrice
41 quai du Havre , 76000 ROUEN
Orthoptères
- BRUSTEL Hervé
Doumerc, 31120 CLERMONT-LE-FORT
Cérambycides ; Elatérides
- COFFIN Jacques
171 rue de Guyenne, 84100 ORANGE
Entomofaune rippicole
- DEFAUT Bernard
Aynat, 09400 BEDEILHAC
Orthoptères ; Odonates
- DENELLE Christian
Seignaux, 09000 MONTOULIEU
- HAMON Jacques
4 rue du Coteau, 74240 GAILLARD
Hyménoptères vespiformes
- MAURETTE Jean
Museum d'Histoire Naturelle
Bd de la Courtille, 28000 CHARTRES
Entomofaune aquatique ; Orthoptères ; Hémiptères Pentatomides
- ORIEUX Guillaume
25 rue Gambetta, 58000 NEVERS
Entomofaune aquatique ; Orthoptères
- VERNEAU François
4 rue de l'Aqueduc, 86280 ST BENOIT
Orthoptères
- VILLEMANT Claire
Museum National d'Histoire Naturelle (entomologie)
45 rue Buffon, 75005 PARIS
Ichneumonides ; entomofaune phyllophage du chêne

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

BONNET Louis (acceptation espérée)
 Professeur d'Université
 Université Paul Sabatier : labo. de biologie quantitative
 119 route de Narbonne, 31000 TOULOUSE
 Thecamoebiens

DEHARVENG Louis
 Directeur de recherches au CNRS
 Université Paul Sabatier : labo. d'écologie terrestre
 119 route de Narbonne, 31000 TOULOUSE
 Collemboles

DREUX Philippe
 Professeur à l'Université de Paris VI, labo. d'Evolution
 105 Bd Raspail, 75006 PARIS
 Orthoptères ; Coléoptères

DIVERS

- Projet de cartographie phytoécologique dans Midi - Pyrénées

Un argumentaire va être proposé, notamment à la DIREN de Midi - Pyrénées ; il sera ensuite publié dans le n° 1 de "Matériaux entomocénétiques". Le projet concerne en priorité et à titre de test, les départements du Gers et de l'Ariège.

Il serait très souhaitable que, pour un tel projet, l'ASCETE s'assure la collaboration d'organismes partenaires. Pour ce qui concerne le département du Gers, le GRETA de Gascogne réserve encore sa réponse ; et concernant l'Ariège, l'ANA, qui était dans un premier temps très favorable à ce projet, s'est finalement refusée.

- Présence de l'ASCETE à Limoges les 17 et 18 Nov. 1995

Un séminaire intitulé "l'inventaire et la cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français" se tiendra à Limoges, les 17 et 18 Nov. 1995. Il est organisé par la Société entomologique du Limousin, 46 av. Garibaldi, 87000 Limoges.

L'ASCETE y sera représenté au moins par B. Defaut, qui a proposé d'y faire une communication orale sur "l'entomocénétique en tant qu'outil de gestion conservatoire".